

## Les « attentes de récit » dans l'accompagnement des exilé.es reconnu.es mineur.res

### Une recherche ethnographique et collaborative

#### Présentation générale et genèse du projet de recherche

A la suite de la journée d'étude organisée et coanimée par l'URIOPSS ARA et l'ERP fin 2018, une réflexion s'est engagée pour constituer un **réseau d'associations** qui, sous la forme d'une « **communauté de pratique** », puisse réfléchir les réponses apportées aux besoins des **mineurs non accompagnés** en s'appuyant éventuellement sur des travaux de recherche ou une recherche dont il pourrait prendre l'initiative dans ce domaine.

Une première réunion de ce réseau en septembre 2021 a permis d'en préciser les objectifs, la méthode et d'arrêter un programme de travail avec différents thèmes à aborder. En septembre et novembre 2022, le bilan de la réflexion engagée a mis en relief la pertinence des questionnements abordés et la richesse des enseignements tirés eu égard à la diversité des pratiques et des expériences menées dans ce domaine. Aussi, les associations parties prenantes ont-elles décidé de poursuivre leurs travaux en s'appuyant notamment sur une **recherche-action** à laquelle les membres de la communauté de pratique pourront ou non participer.

Ce document présente la **proposition de cette recherche**. Son objectif est de permettre un premier questionnement visant à être enrichi par les échanges avec les membres de l'ERP et de la communauté de pratique autour des mineurs non accompagnés (MNA).

#### Questionnement de recherche

Depuis le début des années 2000, celles et ceux que l'on appelle les Mineurs non accompagnés<sup>1</sup> sont devenus un **public significatif de l'enfance en danger**, que l'Etat français est en charge de protéger en s'appuyant sur les départements. Selon les données du Ministère de la Justice, ils furent 8054 à être confiés sur décision judiciaire en 2016, 17.022 en 2018, et 14.782 en 2022. Succédant à l'exil et à l'emprunt d'une route migratoire souvent jalonnée de dangers multiples, leur arrivée sur le territoire français est marquée par plusieurs **épreuves**

---

<sup>1</sup> Cette appellation succède en 2016 à la catégorie Mineurs isolés étrangers (MIE)

**institutionnelles**, à commencer par l'évaluation de leur minorité (Paté, 2020) puis, en cas de reconnaissance, leur répartition géographique au sein de localités parfois très éloignées des réalités spatiales qu'ils ont quittées. C'est à ce moment-là, lorsque l'installation dans un territoire est effective, que **l'accompagnement social** peut véritablement débuter. Reconnus comme vulnérables au titre de leur minorité et de leur isolement sur le territoire français, ces jeunes en exil ont droit à la même protection que tous les enfants en danger, au titre de l'Aide sociale à l'enfance (ASE)<sup>2</sup>. Pour autant, la rupture biographique générée par la migration ainsi que les souffrances physiques et psychiques endurées au cours du parcours migratoire produisent une **vulnérabilisation particulière qui préoccupe les professionnels** en charge de leur accompagnement. Cela peut concerner l'état de santé de ces jeunes, notamment sur le plan psychique, mais également l'accumulation de difficultés linguistiques, scolaires et sociales. Une fois révolue l'« injonction biographique » (Duvoux, 2009) qui caractérise le processus de reconnaissance de la minorité, l'accompagnement socio-éducatif mis en œuvre à sa suite peut être confronté à des **histoires personnelles qui font énigme**, tues ou dévoilées parcimonieusement par ces jeunes. Certains professionnels peuvent être amenés à douter de la minorité de la personne accompagnée et, en conséquence, du bien-fondé de leur mission de protection. Plus largement, c'est le soutien éducatif et psychologique apporté qui doit faire l'objet d'ajustements, aussi bien dans l'accompagnement que dans l'anticipation de la fin de la prise en charge, marquée par l'horizon de la régularisation administrative comme objectif premier. Ainsi, on peut se demander comment le mandat des professionnels impliqués dans la prise en charge de ces jeunes, et partant, les pratiques mises en œuvre et les relations avec eux s'en trouvent influencés. La mission des professionnels les porte à se montrer à l'écoute des besoins et des aspirations du jeune pour **co-construire** avec lui **un projet d'insertion adapté**. Mais comment traiter avec une histoire à trous ? Comment mener à bien un travail éducatif et développer une relation de confiance lorsque la parole est heurtée ? Et le cas échéant, comment composer avec les récits délivrés, dont la trame peut être complexe et longue à reconstituer ? Aux côtés des professionnels, les enjeux spécifiques de cet accompagnement, les dilemmes, les paradoxes et les formes de réflexivité individuelles comme collectives visant à y répondre seront au cœur de cette recherche. Dans cette enquête, nous nous proposons de prendre pour objet les « **attentes de récit** » des professionnels et les heurts narratifs dans l'accompagnement socio-éducatif des jeunes exilés reconnus mineurs.

---

<sup>2</sup> L'ASE fournit un hébergement aux mineurs lorsqu'il leur est impossible de résider dans le foyer familial, et des aides financières ponctuelles peuvent également leur être allouées pour faire face aux dépenses du quotidien. L'ASE garantit un soutien éducatif et psychologique à travers le suivi des mineurs par des professionnels. Elle veille à les accompagner à la fin de leur prise en charge pour prévenir les ruptures de parcours.

Dans une recherche portant sur l'hospitalité citoyenne envers les personnes migrantes hors Dispositif national d'accueil (DNA) – et donc sans solution d'hébergement - Marjorie Gerbier-Aublanc montre que le récit de soi fait figure **d'acte de réciprocité** par excellence. Il vient en quelque sorte récompenser l'engagement individuel consistant à ouvrir sa porte à des personnes exilées, réduisant la part d'inconnu que l'on intègre à son intimité et donnant sens à l'acte d'accueillir (Gerbier-Aublanc, 2019). Mais qu'en est-il au regard de pratiques professionnelles inscrites dans un cadre institutionnel donné ? Quelles significations revêt le récit pour les professionnels en charge de l'accompagnement de ces jeunes ? Derrière ces « attentes de récit », quelles logiques sont à l'œuvre ? Cette attente se double-t-elle systématiquement d'une « **attente de véracité** » (Gerbier-Aublanc, 2019) ou revêt-t-elle d'autres significations pour un accompagnement nécessairement travaillé par sa dimension interculturelle ? La question des attentes entourant le récit appelle la question de ses usages. Comment le récit influence les pratiques mises en œuvre par les professionnels, accompagnant la trajectoire du jeune dont l'histoire continue à s'écrire dans le pays d'accueil ? Sur quelles scènes la parole biographique peut malgré tout être collectée par les professionnels et comment cela influence-t-il les interactions quotidiennes avec les jeunes ? Par ailleurs, c'est parfois aussi dans les silences et les formes d'expression non verbales que les besoins de ces jeunes, marqués par l'expérience spécifique de l'exil, sont saisis. Si l'authenticité du discours délivré peut être vue par certains professionnels comme garantissant l'efficacité des pratiques d'accompagnement mises en œuvre, des arbitrages peuvent aussi se nouer autour de la détermination de la part du vrai et de l'importance à y accorder. Des jeux et des tensions autour de l'identité narrative de ces jeunes peuvent ainsi donner lieu à des arbitrages individuels et des discussions collectives, qui permettent d'éclairer les enjeux spécifiques de l'accompagnement déployé, les variations entre des structures à la mission commune et les stratégies déployées par les professionnels impliqués.

## Démarche de recherche et méthodologie

Pour mener à bien cette étude, nous prévoyons de déployer une méthode d'enquête en deux volets. Tout d'abord, une **démarche ethnographique** sera réalisée au sein d'une association en charge de l'accompagnement d'exilés reconnus mineurs. Il s'agira d'une première phase d'enquête au cours de laquelle sera réalisée une **série d'observations** grâce au suivi prolongé de professionnels sur **différentes scènes de l'accompagnement** où le recueil de la parole biographique des jeunes peut être un enjeu (lors de rendez-vous entre professionnels et jeunes ; lors de visites à domicile quand les jeunes résident dans des logements autonomes...). Des observations seront également menées sur des scènes où les professionnels se retrouvent entre eux pour échanger et où ils peuvent être amenés à évoquer le matériau narratif à disposition pour l'accompagnement ainsi que les difficultés éprouvées (réunions d'équipe, temps d'analyse de la pratique professionnelle...). En d'autres termes, il s'agira de réaliser des observations répétées – selon une temporalité à construire avec les professionnels – sur des scènes de l'accompagnement où la problématique narrative est susceptible de se poser afin d'en documenter les enjeux et les effets dans l'accompagnement des jeunes exilés reconnus mineurs. Cette **démarche** se fera de façon **partenariale** avec les professionnels de la structure concernée et s'articulera avec une démarche collaborative associant professionnels et personnes concernées.

Dans un second temps, une **démarche collaborative** s'appuyant sur la communauté de pratiques autour des MNA initiée par l'ERP. Les éléments observés dans le cadre de l'enquête ethnographique seront analysés et mis en débat au sein de la **communauté de pratique** dans une **perspective collaborative**, faisant de celle-ci un lieu commun pour la recherche sur les MNA. Par l'**analyse en groupe**, l'ensemble des professionnels et des personnes concernées souhaitant s'impliquer dans cette recherche pourront **contribuer** aux hypothèses, aux interprétations et ainsi **co-construire les résultats de la recherche** tout en ayant une **démarche réflexive** sur leurs pratiques et leur expérience. Ces groupes de travail seront pilotés par Morane Chavanon qui alimentera les questionnements de ses observations, sera la garante de la distribution équitable de la parole et de la confidentialité des échanges.

Un **comité scientifique** de la recherche sera proposé afin d'enrichir les réflexions de l'équipe de recherche et de contribuer à la diffusion des travaux. Une **journée d'étude** pourra être organisée en fin de recherche pour rendre compte de ces travaux.

## Le comité scientifique (membres pressentis)

**Anouk Flamant**, Maîtresse de conférences en science politique à l'INSHEA, membre du Grhapes, associée au laboratoire Triangle

**Camille Hamidi**, Politiste, Professeure de science politique à l'université Lumière Lyon-2, chercheuse au laboratoire Triangle,

**Gwen Le Goff**, Directrice-adjointe de l'ORSPERE – SAMDARRA, Responsable du Pôle Ressource, Responsable des études du DIU Santé, société et migration, Doctorante à l'Université Lyon 2 sur : « Les enjeux sociaux et politiques de la prise en charge du psychotraumatisme des personnes migrantes »,

**Elise Roche**, Professeure en aménagement de l'espace et urbanisme à l'Institut d'Urbanisme de Lyon (IUL) - Université Lumière Lyon 2.

## Equipe de recherche

Chercheuse en charge du projet :

**Morane Chavanon**, politiste, enseignante-chercheuse, ENSEIS Recherche / Centre Max Weber (UMR 5286), membre associée à l'Institut Convergences Migrations (département POLICY).

Après la soutenance d'une thèse de sociologie politique à l'université Lyon 2 en 2019, portant sur la patrimonialisation du fait migratoire et les mobilisations pour la reconnaissance des mémoires de l'immigration, Morane Chavanon a poursuivi ses travaux sur les migrations. Dans le cadre d'un post-doctorat à l'EHESS, elle a mené une enquête ethnographique sur l'accueil de populations exilées en milieu rural.

Suivi du projet :

**Frédéric Mougeot**, directeur d'ENSEIS Recherche, Centre Max Weber (UMR 5286), membre du comité technique et scientifique de l'ERP santé-social.

## Calendrier

ACTIVITÉ	PÉRIODES																	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Revue de littérature et démarche réglementaire	■	■	■															
Enquête ethnographique	■		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■						
Démarche collaborative / groupes de travail	■							■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Journée d'étude	■																	■
Rédaction du rapport de recherche	■												■	■	■	■	■	■

## Budget (recherche de 18 mois)

Chercheuse (40 % ETP) : 2004 \* 18 = 36 072 €

Matériel :

- Dictaphone numérique : 100 €
- Carte SD dictaphone : 50 €

Déplacements et frais de bouche : 2 000 €

Prestation de retranscription d'entretiens et de focus groupes : 3 000 €

Organisation d'une journée d'étude :

- Frais de déplacement des intervenants : 1 500 €
- Repas : 500 €
- Film de la journée : 1 000 €

Total projet : 44 222 €

Frais de gestion (5 %) : 2 211,1 €

Coût total du projet : 46 433,1 €

**Participation aux frais demandée<sup>3</sup> : 8 150 €**

---

<sup>3</sup> Cette participation comprend les frais afférents à la recherche sans les coûts humains et frais de gestion.